



## Comment fonctionner en « cercle » ?

Version : janvier 2021

Cette fiche méthodologique vise à concilier l'efficacité, la démocratie, l'inclusivité, la convivialité et le respect d'autrui.

Chaque membre du cercle est invité à lire les [Statuts](#), le [Règlement intérieur](#) .

### 1. Faire preuve de rigueur et d'auto-gestion

Dans un souci d'efficacité et de respect pour les participant.e.s du cercle, nous sommes rigoureux.ses dans notre façon de travailler : minutage des ordres du jour, équilibre dans les prises de parole, règles claires dans les prises de décision, respect des horaires de réunion.

Ce fonctionnement nous permet d'obtenir des résultats concrets, de concilier au mieux vie personnelle et engagement militant et de prévenir l'épuisement qui découle inévitablement d'un manque d'organisation.

### 2. Savoir communiquer avec bienveillance

La [bienveillance](#), est une attitude qui demande à chacun.e un effort systématique quant au comportement à avoir vis-à-vis des autres et de leur travail. C'est l'effort de se placer dans une attitude constructive, de penser au collectif avant tout. C'est la volonté de faire progresser le groupe tout en progressant soi-même, d'assortir toute remarque ou critique d'une proposition constructive. C'est aussi la capacité à entendre les remarques ou critiques qui nous sont adressées, sans pour autant renoncer à mettre un ressenti sur ses émotions dans des situations d'incompréhension ou de tension.

La bienveillance est un élément indispensable à la cohésion et à l'efficacité d'un cercle et tous ses membres la font respecter quelles que soient les circonstances.



### 3. Méthode de travail

#### - **Programmation des réunions :**

Le cercle définit lui-même une fréquence de réunion avec de dates planifiées. Sinon, une date est définie, par consensus, à chaque fin de réunion ou déterminée lors d'un framadate (sondage en ligne). Pour permettre aux personnes absentes de suivre l'avancement du groupe, chaque réunion fait l'objet d'un ordre du jour (ODJ) et d'un compte rendu (CR)

#### - **Ordre du jour:**

Il est participatif. Pour cela, l'éditeur/trice de l'ODJ le transmet au cercle au minimum 4 jours avant la réunion..Chacun.e peut alors l'amender de propositions. l'éditeur de l'ODJ sera l'animateur/trice de la réunion. Dans l'idéal, chaque membre du cercle se charge, à tour de rôle, de l'animation. [Exemple de format d'ODJ](#)

#### - **Compte rendu**

Avant de commencer la réunion, trouver une personne volontaire du cercle pour le faire. Au mieux, taper directement sur l'ODJ et dans tous les cas le reprendre dessus et changer le titre ODJ et CR. Se mettre à la place des absent.e.s en écrivant un CR synthétique (pas de verbatim) et opérationnel (qui fait quoi pour quand?) Rendre la partie CR bien visible en distinction avec le reste (couleur / en gras...) Pensez, ensuite à partager le lien du CR sur le fil de discussion Telegram notamment pour les absent.e.s.

#### - **Tenue de réunion**

Pour le respect de chacun.e, les réunions commencent et se finissent à l'heure. On utilise des [gestes](#) pour, encore une fois, communiquer en étant bienveillant, respectueux et efficace.

# Langage des signes en Assemblée

Julia Demarque  
mars 2018



L'animateur.trice (ou facilitateur.trice) assure ce cadre et permet le bon déroulé de l'ODJ.

Deux autres rôles sont nécessaires lors de réunions: le ou la preneuse de CR (rôle décrit plus haut) / et le ou la maître.sse du temps qui vérifie et fait respecter le minutage établi sur l'ODJ.

## - **Gouvernance partagée**

L'animatrice ou l'animateur veille à respecter ces principes de bienveillance, d'écoute, de répartition de la parole. Les intervenant.e.s parlent en leur nom propre (« je pense que... »), s'écoutent. Le groupe est réparti autour d'une table ou en cercle. La parole peut revenir au centre si besoin. Des tours de table peuvent être proposés si besoin. Les gestes d'écoute et de prise de parole prennent toute leur utilité.

Le groupe veille à suivre le principe de « décision par le consensus ». Si le consensus n'existe pas, on cherche à voir si le consentement est possible, ("si chacun peut dormir tranquille avec l'idée") . Si aucun accord n'est trouvé, le cercle peut estimer que la prise de décision nécessite davantage de discussion et est reportée à une autre réunion. En dernier recours, la décision peut être soumise au vote au 3/5.

Il est important de conserver une vigilance sur le respect entre genres et à la parité, aussi bien dans les prises de parole, que dans la représentation du groupe.

